

COMMUNIQUE DE PRESSE

MISE EN PLACE D'UN SERVICE MINIMUM TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS

M. David ZOBDA, Président de MARTINIQUE TRANSPORT, porte à la connaissance des usagers, la mise en œuvre à compter de ce vendredi 24 novembre 2023, d'un service minimum de transport maritime des personnes, qui permettra la desserte des points suivants :

Trois Ilets : Bourg et Pointe du Bout
Fort-de-France : Pointe Simon.

Ces dispositions sont transitoires et tiennent compte de la disponibilité des deux bateaux aptes à accueillir dans les meilleures conditions les usagers mais qui, cependant, ont une capacité limitée à 100 personnes.

Les autres bateaux seront remis en service progressivement dès lors que les pièces nécessaires seront acheminées en Martinique, permettant ainsi la reprise normale des rotations.

Dans l'attente, le service exceptionnel mis en place pour le transport scolaire des élèves et étudiants résidant aux Trois Ilets et scolarisés à Fort-de-France est maintenu jusqu'à nouvel ordre. Les élèves sont en conséquence invités à poursuivre l'usage des bus dédiés.

La date de fin des abonnements mensuels sera repoussée et tiendra compte des jours d'arrêt.

Le Président de Martinique Transport invite les usagers à la patience dans ces circonstances exceptionnelles et présente ses excuses pour la gêne occasionnée.

Fort-de-France, le 23 NOV 2023
Le Président du Conseil d'Administration
de Martinique Transport



David ZOBDA

